

Les perspectives 2010-2011 de l'Alliance

contrer l'isolement, combattre la censure et la prédation, favoriser la connaissance de l'autre

Contrer l'isolement en favorisant l'inversion des flux commerciaux entre Sud et Nord

- Exemple : diffusion et distribution mises en place par l'Alliance pour les ouvrages d'éditeurs en Afrique

Favoriser la connaissance de l'autre en renforçant les flux de traduction stratégiques

- Exemples : plus forte présence d'ouvrages traduits de langues encore peu présentes au Nord (langue arabe, persan...) ; favoriser les traductions vers l'arabe, vers l'anglais

Soutenir les éditeurs de langues dites « isolées » ou travaillant dans des contextes très difficiles

- Exemple : création d'un réseau persanophone au sein de l'Alliance, renforcé par la présence d'éditeurs iraniens de la diaspora

Poursuivre la réflexion et développer l'expertise au sein de l'Alliance sur les langues nationales

- Exemple : Salon du livre sur les langues nationales africaines

Mettre en place un « observatoire de la bibliodiversité »

- Exemple : mise en place d'un outil de mesure permettant d'évaluer le niveau de « bibliodiversité » de l'édition dans un pays ou dans une région (Argentine, Amérique latine par exemple) ; développer un index de la bibliodiversité ; travailler sur la conception d'indicateurs de la bibliodiversité

Poursuivre la diffusion des concepts clés de l'Alliance

- Exemple : implanter le concept de bibliodiversité dans le monde arabe ; utiliser les concepts de *long seller*, *slow seller*, *for ever seller*

Poursuivre les actions de plaidoyer

Les actions de plaidoyer menées par l'Alliance sont à renforcer, étant capitales pour « sortir » les éditeurs de leur isolement, pour traduire la solidarité internationale à travers des textes de soutien.

- Exemple : lancement d'une action de plaidoyer en soutien aux éditeurs malgaches (contexte politique), en soutien à des éditeurs isolés géographiquement, etc.

Mettre en place un « observatoire » de la censure

Les éditeurs nous font remonter des cas de censures variés que nous devrions pouvoir recenser plus systématiquement pour les analyser, les transformer en études et actions de plaidoyer, pour ensuite les diffuser.

- Exemple : recension des cas de censures existants, analyse, étude et capitalisation de ces cas; diffusion pour alerter les pouvoirs publics, les professionnels du livre, etc.

renforcer la bibliodiversité et favoriser la solidarité à travers des projets internationaux (coéditions, rencontres, prix)

Poursuivre les coéditions solidaires, couplées de traductions, porteuses du label « Le Livre équitable »

Ces projets éditoriaux, à travers les thématiques géopolitiques qu'ils portent, sont le reflet de plusieurs enjeux majeurs, au cœur des préoccupations des éditeurs de l'Alliance. Idéalement, il s'agirait de coupler systématiquement un projet de coédition à un projet de traduction, pour assurer une diffusion et une multiplicité de ces textes.

L'objectif de l'Alliance est de pouvoir garantir une « marque Alliance » des projets de coédition solidaire grâce au label « Le Livre équitable ».

Initier des projets en sciences humaines, porteurs de problématiques phares et de propositions d'alternatives

Dans le secteur des sciences humaines et sociales, les thématiques fortes qui se dégagent des catalogues des éditeurs sont entre autres la gouvernance, l'écologie, le féminisme, la solidarité Nord-Sud et Sud-Nord... Par ailleurs, l'expérience du réseau anglophone montre qu'il est parfois possible et préférable de définir tout d'abord collectivement un thème, un sujet de publication – ou bien de s'accorder sur le nom d'un auteur qui fait consensus ou qui enthousiasme le plus grand nombre.

- Exemples :
 - *L'Afrique au secours de l'Afrique*, de Sanou MBAYE : projet de coédition francophone Nord-Sud, dont la mise en œuvre devrait débuter début 2010 ;

- *À quand l'Afrique*, de Joseph KI ZERBO : réédition de ce succès (traduit en anglais et portugais), au sein du réseau francophone, agrémenté de notes explicatives traduites du portugais ;
- *La Globalización y sus espejismos (La globalisation et ses mirages)*, de Michael HANDELSMAN et Olaf BERWALD : projet soumis aux éditeurs hispanophones par la maison d'édition El Conejo lors de la rencontre du réseau à Buenos Aires en avril 2009.

Poursuivre les projets solidaires en littérature

- Exemples : les coéditions solidaires en littérature du type « Terres solidaires » par exemple font converger plusieurs préoccupations de l'Alliance, plusieurs critères propres au label « Le Livre équitable » :
 - la circulation des textes au Sud ;
 - l'adaptation du prix du livre au pouvoir d'achat local ;
 - la sensibilisation des auteurs africains à réserver leurs droits pour l'Afrique ;
 - la réappropriation par la chaîne du livre et le lectorat de texte majeur.

Développer des projets en jeunesse, pour la « formation » des adultes de demain

Le renforcement du pôle jeunesse de l'Alliance semble capital. L'édition pour la jeunesse constitue un pilier stratégique dans la construction des citoyens de demain. Par ailleurs, ce secteur éditorial s'avère être un créneau porteur pour de nombreuses maisons d'édition dans les pays émergents. C'est en effet là que des viviers d'auteurs et d'illustrateurs peuvent faire leur preuve, là que la technicité éditoriale est innovante ; là que les éditeurs ont un rôle à jouer sur la formation des jeunes lecteurs, sur l'appréhension du monde qu'il leur donne à voir.

- Exemples : création d'une collection jeunesse sur les enjeux écologiques, réalisée en coédition ; projets de coéditions en bilingue (langue nationale, français, anglais...)

Mettre en place des projets de publication interlinguistiques, associant un maximum d'éditeurs membres

- Exemple : publication collective sur l'esclavage ; « the last book », livre mêlant texte et images, sur la fin de la civilisation du livre

Favoriser la bonne connaissance mutuelle des catalogues des éditeurs membres

- Exemple : opérer une vielle systématique des catalogues des éditeurs anglophones membres au profit des éditeurs arabophones membres – et réciproquement

Organiser des réunions internationales à dimension humaine favorisant la mise en place de projets éditoriaux

Beaucoup d'éditeurs ont souligné à quel point il était important pour eux de se rencontrer, spécifiant que cela était une « plus-value » apportée par l'Alliance (pouvoir de convocation et savoir-faire en organisation de rencontres). Le format de rencontre type « foire aux projets » est

de plus en plus apprécié entre autres. Ce type de rencontres est indispensable à la mise en place de projets de coédition et de traduction.

- Exemple : rencontre des éditeurs francophones, hispanophones et lusophones au prochain salon du livre de Montréal (novembre 2010), sous le format « foire aux projets » (cessions de droits de l'espagnol et du portugais vers le français)

Mettre en place de prix décernés par l'Alliance (collectivement ou par réseaux linguistiques)

- Exemple : mise en place d'un prix Nourredine Ben Khader

compléter la gouvernance de l'Alliance : renforcer la démocratie représentative, la voie fédérale et développer la voie » régionale

Renforcer le rôle des coordinateurs des réseaux linguistiques

Le rôle des coordinateurs s'est défini au cours du temps, lors des Assemblée des Alliés et lors de la rencontre des coordinateurs de 2005 et tout dernièrement, à Paris, le 12 octobre 2009. Le coordinateur :

- permet et vérifie la bonne circulation de l'information entre les membres du réseau, et entre les membres et l'équipe de Paris ;
 - il est en correspondance avec l'équipe de Paris ;
 - il s'inquiète de l'avancée des projets (de coédition, d'échange d'expériences) que le réseau veut réaliser ;
 - il étudie et émet un avis sur les demandes d'adhésion concernant leur réseau ;
 - il organise les rencontres du réseau en lien avec l'équipe de Paris ;
 - il participe à la recherche de financement ou de partenariat pour son réseau, ou pour l'Alliance, en lien avec l'équipe permanente.
- Exemple : recherche de financement ou de partenariat spécifiques pour la rencontre du réseau arabophone de 2010 ; lancement d'actions locales au nom de l'Alliance, sans forcément demander la validation de l'équipe de Paris.

Fonder un organe nouveau au sein de l'Alliance, réunissant les coordinateurs des réseaux linguistiques

Pour favoriser la solidarité et les échanges entre les réseaux linguistiques, ainsi que le dialogue entre éditeurs et avec les organes associatifs de l'Alliance (Assemblée générale, Bureau), un organe spécifique pourrait être mis en place formellement, réunissant de fait tous les coordinateurs de l'Alliance – ainsi, peut-être, qu'un représentant du monde asiatique (actuellement manquant).

- Exemple : mise en place d'un « Comité des coordinateurs », qui pourrait se réunir régulièrement (physiquement ou à distance : videoconférence, skype, etc.), discuter des grandes orientations de l'Alliance entre deux Assises ou Assemblées des alliés.

Trouver un meilleur équilibre entre « centre » et « périphérie », autonomiser plus les réseaux linguistiques

Il est sans doute nécessaire de décentraliser encore plus le fonctionnement des réseaux, en particulier en ce qui concerne la programmation des actions à venir.

- Exemple : Le budget 2010 pourrait être bâti majoritairement à partir des actions priorisées par les réseaux linguistiques directement

Renforcer la diversité des pays au sein des réseaux

- Exemple : consolidation des réseaux et diversité géographique (éditeurs mozambicains et capverdiens pour le réseau lusophone, éditeurs égyptiens pour le réseau arabophone, etc.) ; favoriser l'adhésion d'un éditeur japonais.

Réformer la communication sur la représentativité de l'Alliance

- Exemple : mettre en avant le nombre d'éditeurs représentés indirectement à travers les collectifs.

Soutenir des collectifs d'éditeurs

Les collectifs d'éditeurs sont en effet des relais d'informations précieux pour l'Alliance ; des interlocuteurs auprès des institutions et des professionnels du livre dans leur pays. L'Alliance souhaite poursuivre le soutien qu'elle apporte toutes les années aux collectifs membres pour que ces regroupements aient plus d'autonomie. Ces collectifs sont en effet des relais d'informations précieux pour l'Alliance, et devraient être renforcés pour pouvoir être les interlocuteurs des institutions et des professionnels du livre dans leur pays.

- Exemple : soutien des 8 collectifs de l'Alliance sur l'année 2010

Favoriser l'adhésion de nouveaux collectifs

- Exemples : approche et sensibilisation de collectifs régionaux comme « Editeurs sans frontières » (région PACA en France), ou nationaux comme l'association « Biodiversidad » en Espagne ; formalisation de l'adhésion de la LIBRE.

Encourager la création de collectifs

L'Alliance pourrait être amenée à susciter la création de collectifs d'éditeurs dans les pays où ils n'existent pas encore.

- Exemples : création d'un collectif d'éditeurs indépendants en Équateur, en Bolivie ou en Uruguay

Développer la voie régionale

Il faudrait, à côté d'une logique nationale et d'une logique linguistique, développer une voie « régionale » - qui permettrait de traiter au bon niveau certains problèmes continentaux. C'est déjà un peu le cas avec Afrilivres (association régionale d'éditeurs africains de langue française) mais aussi avec le sommet des collectifs d'éditeurs latino-américains, avec le rapprochement entre les réseaux lusophone et hispanophone. .

- Exemple : création d'un réseau d'éditeurs d'Asie ou Européens

Renforcer la démocratie représentative

Dans un mouvement qui intègre de nouveaux membres, de nouveaux collectifs, qui développe ses voies fédérales et régionales, il est nécessaire de renforcer la démocratie représentative.

- Exemple : une réunion intermédiaire aux Assises réunirait les coordinateurs, les représentants du Bureau et de l'équipe, les représentants des collectifs nationaux et régionaux.

Renforcer le rôle de coordination, d'appui aux coordinateurs et de circulation d'informations de l'équipe permanente

Plus la voie fédérale se renforcera, plus la programmation sera décentralisée, plus l'équipe permanente devra renforcer son rôle de transmission d'informations entre les éditeurs, entre les réseaux linguistiques, entre les collectifs nationaux ou régionaux.

- Exemple : mise en place d'une lettre d'information électronique composée de liens hypertextes, incitant les membres à consulter le site Internet.

Poursuivre la réflexion sur l'intérêt commun, sur les bases communes de l'Alliance

- Exemple : le réseau francophone réfléchit aux valeurs qu'il partage, aux fondements mêmes de l'Alliance, dans la perspective de la rencontre intermédiaire aux Assises.

accompagner et outiller les éditeurs pour répondre aux enjeux, aux mutations et aux changements de leur métier

Être au cœur des enjeux du numérique

Le numérique suscite un grand nombre de questions, et soulève des préoccupations fortes au sein des réseaux de l'Alliance. Les éditeurs sont à la recherche de sources fiables et complètes sur le sujet ; envisagent la mise en place d'alternatives pérennes par rapport à une certaine mainmise existante (Google par exemple). L'Alliance doit ainsi mettre cette problématique au cœur de son action en accompagnant les éditeurs, autant sur leurs inquiétudes (quelles positions ont-ils à avoir face à Google ? Quels sont les dangers d'une contractualisation exclusive avec un opérateur, etc.), que sur des propositions à apporter.

- Exemples : études et analyses sur le sujet ; rencontres internationales réunissant les professionnels de la chaîne du livre ; tests en grandeur nature la publication de textes sous format numérique.

S'engager pour l'environnement

L'Alliance est depuis sa création attentive aux problématiques environnementales. Elle s'efforce de respecter autant que possible certaines « règles » sur tous les projets qu'elle soutient et coordonne.

- Exemple : labellisation, « Le Livre équitable », comprenant :
 - Soutien à des coéditions traitant de problématiques environnementales ;
 - Impression sur papier recyclé (du moins quand cela est possible) ;
 - Impression locale des ouvrages pour éviter des transports aériens ou routiers supplémentaires ;
 - Mutualisation des déplacements internationaux de l'équipe et des éditeurs (une rencontre est dans l'idéal couplée à un salon professionnel, etc.) ;
 - Création d'une charte « Le livre équitable ».

L'Alliance entend poursuivre la rédaction d'une charte du label « Le Livre équitable », label qu'elle attribue déjà aux projets de coédition qu'elle soutient, mais dont la diffusion pourrait s'élargir à des professionnels du livre, à des associations, à des éditeurs souhaitant labelliser des projets. L'Alliance, à terme, devrait logiquement devenir « l'attributrice » de ce label.

Poursuivre le développement du centre de ressources numérique et physique

Le centre de ressources actuel de l'Alliance se découpe aujourd'hui en une partie numérique, accessible en ligne sur le site Internet de l'Alliance ; en des dossiers papiers édités par l'Alliance ; et en une bibliothèque spécialisée « Livre et Édition » ouverte au sein du local de l'Alliance, destinée aux étudiants et professionnels du livre.

Il nous semble essentiel de poursuivre les efforts entamés dans la construction de ce centre de ressources. Il s'agit entre autres de l'outiller, de l'étoffer.

- Exemples : renforcement et déploiement du pôle analyse / études, avec un souci d'internationalité des sources et des contributions ; systématisation des « reportages » éditeurs lors des missions ou salons du livre en dehors de leurs pays pour alimenter le site ; favoriser la parution de « livres sur le livre », en particulier au Brésil ; développer et mobiliser une expertise sur les politiques publiques en faveur du livre, qui pourrait par exemple être utile aux gouvernements africains.

Initier des formations professionnelles respectueuses des pratiques et savoir-faire locaux

La formation entre éditeurs au sein de l'Alliance repose pour l'instant en partie sur un travail commun autour des projets de coéditions mais la logique pourrait être poussée plus loin, en imaginant de nouveaux formats de formation. Des sessions de formation pourraient se dérouler *in situ*, au domicile de l'éditeur demandeur. La formation « on line » pourrait également se développer.

- Exemples : formation *in situ* reposant sur une bonne adéquation entre la demande de formation – l'éditeur potentiellement bénéficiaire émet un souhait, précise ses attentes – et l'offre de formation ; formations on line : appui spécifique sur l'édition scolaire ; formation par le biais de modules vidéo ; formation spécifique aux éditeurs d'Afrique lusophone sur la contractualisation par exemple (cession de droits, accords de coédition, etc.).